

La fabrication de meubles représente une des activités traditionnelles du tissu économique vendéen. Cette industrie, localisée principalement en milieu rural, a bâti son développement sur la maîtrise des savoir-faire et la qualité de ses produits. Confrontée, depuis le début des années 90, aux évolutions de la demande et à la montée de la concurrence des pays à bas coût salarial, elle doit désormais développer des efforts permanents pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché et maintenir la pérennité de ses emplois.

LA VENDEE OCCUPE UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE DANS L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT DES PAYS DE LA LOIRE

Le secteur de l'ameublement compte 293 établissements qui emploient 4.217 salariés et génèrent un chiffre d'affaires de 396 millions d'euros (dont 51 millions à l'export). Il représente 7,3 % des effectifs, 5,6 % de la production en valeur et 3,4 % des ventes extérieures de l'industrie vendéenne.

Au sein des Pays de la Loire (première région française pour la fabrication de mobilier), la Vendée s'impose très nettement comme le premier employeur de



l'industrie de l'ameublement dont elle regroupe 40,9 % des salariés. Le poids économique des entreprises du département s'avère également extrêmement prépondérant. Ces dernières totalisent 50,8 % du chiffre d'affaires et 45,1 % des exportations réalisés par l'ensemble des fabricants de meubles de la région.

LES ENTREPRISES DE PLUS DE 100 SALARIÉS EMPLOIENT PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DE L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT

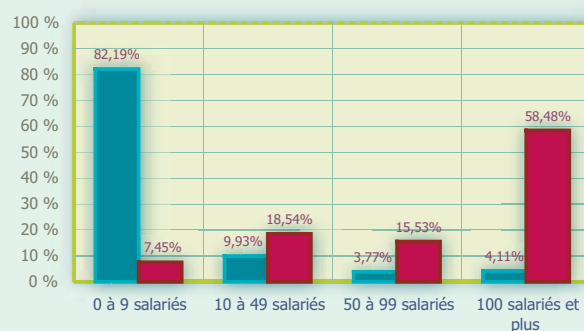
L'industrie de l'ameublement présente une grande atomisation de son tissu productif. Plus de 80 % des entreprises du secteur comptent, en effet, moins de 10 salariés. Malgré cet important morcellement de la structure de production, on note une forte concentration des emplois dans les entreprises de plus de 100 salariés. Alors qu'elles ne représentent que 4,1 % des établissements, ces dernières regroupent 58,4 % des effectifs, loin devant les PMI (entreprises de 10 à 99 salariés) et les petites unités de production artisanales (entreprises de moins de 10 salariés) qui n'en totalisent respectivement que 23,4 et 7,4 %.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA TAILLE ET LES SOUS-SECTEURS

NOMBRE DE SALARIÉS	0 à 9	10 à 49	50 à 99	100 et plus
Fabrication de meubles de bureau	5	2	0	1
Fabrication de meubles de cuisine	22	1	0	2
Fabrication de meubles meublants	105	18	7	9
Autres industries du meuble	108	8	4	0
Ensemble du secteur	240	29	11	12

Source : INSEE (Fichier Sirene 2003)

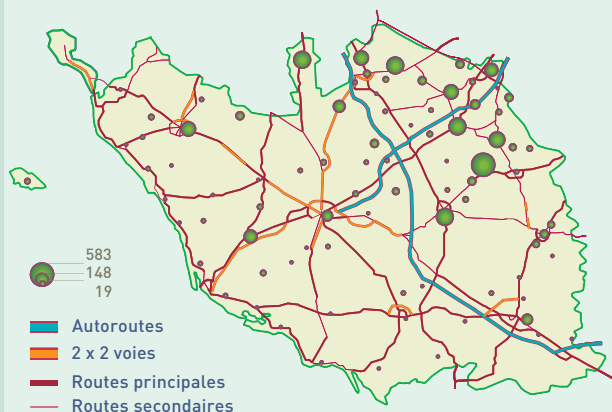
PART DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



ETABLISSEMENTS
EMPLOIS SALARIÉS

Sources : INSEE (Fichier Sirene 2003) - UNEDIC (Fichier Unistatis 2003)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS SALARIÉS



Source : UNEDIC (Fichier Unistatis 2003)

LES INDUSTRIES DES MEUBLES MEUBLANTS CONCENTRENT PLUS DES DEUX TIERS DES EMPLOIS DU SECTEUR DE L'AMEUBLEMENT

Les fabricants de meubles meublants (meubles pour chambre à coucher, séjour, salle à manger...) constituent les principaux employeurs de l'industrie de l'ameublement vendéenne. Avec 69,4 % des effectifs, ils devancent très nettement les fabricants de meubles de cuisine (12,6 % des effectifs) et de mobilier de bureau (6,2 % des effectifs) qui représentent les deux autres composantes du secteur ayant un poids significatif en terme d'emploi.



Dans les trois principales branches du secteur, on note une forte prépondérance des grandes entreprises (de plus de 100 salariés). Ces dernières concentrent plus de 60 % de l'ensemble de leurs effectifs. Dans les autres industries de l'ameublement (fabrication de sièges, sommiers et matelas, meubles de jardins, meubles divers...), on constate, au contraire, que l'essentiel des emplois relève des PMI (77,4 % des effectifs).

PLUS DES TROIS QUARTS DES SALARIÉS DU SECTEUR TRAVAILLENT DANS UNE ENTREPRISE IMPLANTÉE DANS LE QUART NORD-EST DU DÉPARTEMENT

Les effectifs de l'industrie de l'ameublement se concentrent principalement dans le quart nord-est de la Vendée. Les 8 cantons, qui composent cette zone du territoire, regroupent 79,4 % de l'ensemble des salariés du secteur. La localisation massive des emplois dans cette partie du département s'explique,

en grande partie, par la présence d'un nombre élevé d'entreprises de grande taille. On recense, en effet, sur ces 8 cantons, 9 des 12 établissements de plus de 100 salariés appartenant à l'industrie de l'ameublement.

LES ÉTABLISSEMENTS VENDÉENS SONT PEU DÉPENDANTS DE CENTRES DE DÉCISIONS SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU DÉPARTEMENT

L'industrie de l'ameublement présente un degré d'autonomie relativement important. Sur les 52 établissements de plus de 10 salariés que compte le secteur, on ne recense que 7 entités qui dépendent d'une société dont le siège social se situe en dehors du territoire vendéen. Parmi ces 7 entreprises sous contrôle extérieur, le poids des capitaux étrangers est relativement limité. Le département ne compte, en effet, que 2 fabricants de meubles de plus de 10 salariés (dont 1 de 250 salariés) appartenant à des groupes établis en dehors du territoire national.

CHIFFRES CLÉS

	VENDÉE			PAYS DE LA LOIRE		FRANCE	
	VALEUR	VARIATION		VARIATION		VARIATION	
ÉTABLISSEMENTS	EN 2003	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	SUR 1 AN	SUR 5 ANS
Fabrication de meubles de bureau	8	-20,00 %	-27,27 %	-7,27 %	-1,92 %	-4,25 %	6,29 %
Fabrication de meubles de cuisine	25	8,70 %	4,17 %	0,00 %	0,92 %	-6,46 %	-4,15 %
Fabrication de meubles meublants	140	-2,10 %	-9,68 %	-2,84 %	-9,88 %	-7,45 %	-14,88 %
Autres industries du meuble	120	-2,44 %	-8,40 %	-4,19 %	-1,84 %	-1,53 %	4,84 %
Ensemble du secteur	293	-2,01 %	-8,72 %	-3,34 %	-5,49 %	-4,40 %	-4,60 %
EFFECTIFS SALARIÉS	EN 2003	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	SUR 1 AN	SUR 5 ANS
Fabrication de meubles de bureau	264	-14,84 %	-23,70 %	-12,44 %	-5,23 %	-7,68 %	2,78 %
Fabrication de meubles de cuisine	533	-7,47 %	-3,62 %	-6,30 %	1,25 %	-3,08 %	6,93 %
Fabrication de meubles meublants	2 929	-4,50 %	-7,46 %	-5,00 %	-11,02 %	-5,19 %	-14,51 %
Autres industries du meuble	491	-3,73 %	16,90 %	-3,41 %	8,60 %	-4,29 %	-0,71 %
Ensemble du secteur	4 217	-5,51 %	-5,95 %	-5,85 %	-4,50 %	-4,93 %	-4,21 %
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES *	EN 2003	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	396 633	-13,44 %	20,74 %	-12,09 %	0,46 %	6,93 %	5,51 %
Valeur ajoutée brute (en milliers d'euros)	141 742	-11,64 %	39,05 %	-11,24 %	6,47 %	8,54 %	0,60 %
Excédent brut d'exploitation (en milliers d'euros)	31 152	-16,20 %	90,85 %	-20,96 %	12,51 %	-0,07 %	-20,18 %
Productivité apparente du travail (en euros)	41 494	2,98 %	13,65 %	0,56 %	8,87 %	5,50 %	4,39 %
Rémunération par salarié (en euros)	22 273	3,87 %	6,46 %	2,76 %	7,74 %	5,77 %	9,36 %
Frais de personnel par salarié (en euros)	30 220	4,67 %	6,00 %	3,29 %	8,38 %	6,98 %	9,83 %
INVESTISSEMENTS *	EN 2003	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS
Investissements (en milliers d'euros)	17 952	7,00 %	50,98 %	-2,57 %	25,03 %	10,23 %	-18,75 %
Taux d'investissement (en %)	4,53	0,86 pt	0,91 pt	0,40 pt	0,80 pt	0,12 pt	-1,25 pts
Effort d'investissement (en %)	12,67	2,21 pts	1,00 pt	1,03 pts	1,71 pts	0,22 pt	-3,39 pts
Investissement par salarié (en euros)	5 255	24,70 %	23,40 %	10,38 %	27,84 %	7,15 %	-15,69 %
EXPORTATIONS	EN 2003	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS	SUR 1 AN	SUR 3 ANS
Exportations (en milliers d'euros)	51 072	-17,07 %	-24,99 %	-12,18 %	-20,83 %	-4,89 %	-10,95 %
Taux d'exportation (en %)	14,61	-0,95 pt	4,96 pts	0,91 pt	1,52 pts	2,67 pts	0,29 pt

* Données collectées auprès des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 750 000 euros.

Sources : INSEE (Fichiers Sirene) - UNEDIC (Fichiers Unistatis) - Banque de France (Statistiques d'entreprises) - Direction Régionale des Douanes des Pays de la Loire.

L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT DEMEURE UN SECTEUR D'ACTIVITÉ À FORT TAUX DE VALEUR AJOUTÉE

Les fabricants de meubles créent proportionnellement plus de richesse que les autres entreprises industrielles de Vendée. Leur taux de valeur ajoutée (35,7 % du chiffre d'affaires) dépasse de plus de 7 points la moyenne de l'industrie départementale (28,5 % du chiffre d'affaires). La productivité apparente du travail relevée dans le secteur (41.494 euros de valeur ajoutée par salarié) se situe, en revanche, en assez net retrait par rapport à la moyenne observée sur l'ensemble des activités industrielles vendéennes (45.180 euros de valeur ajoutée par salarié). Ce différentiel révèle le faible niveau d'automatisation des processus de production mis en œuvre par la très grande majorité des entreprises de cette industrie (notamment dans les PMI).

L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT EMPLOIE UNE FORTE PROPORTION DE MAIN D'ŒUVRE QUI PRÉSENTE GÉNÉRALEMENT UN BON NIVEAU DE QUALIFICATION

Les entreprises de l'ameublement utilisent une forte proportion de main d'œuvre et une faible part de personnel d'encadrement. Cette main d'œuvre, essentiellement masculine (les hommes occupent 83,3 % des emplois du secteur contre 70 % dans l'ensemble de l'industrie), présente un taux de qualification ouvrière élevé qui lui permet de bénéficier d'un niveau de rémunération moyen légèrement supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie vendéenne (22.273 euros par an dans le secteur contre 22.058 euros pour l'ensemble de l'industrie).

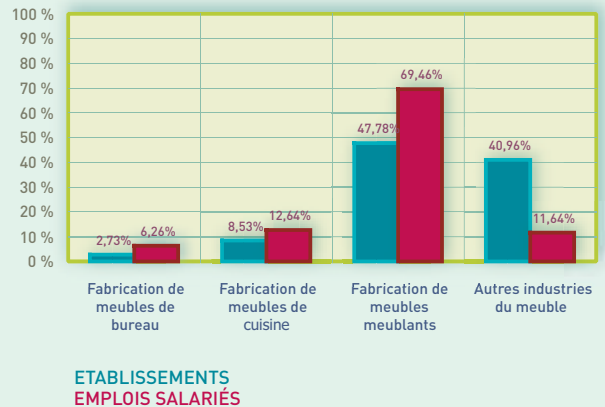
L'EFFORT DE MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION EST ENCORE INSUFFISANT DANS LES PMI

Malgré les dépenses conséquentes engagées depuis plusieurs années par une partie des entreprises du secteur pour renouveler leur appareil de production, l'industrie de l'ameublement présente toujours un effort d'investissement (12,7 % de la valeur ajoutée) sensiblement inférieur à la moyenne de l'industrie vendéenne (16,2 % de la valeur ajoutée). L'importance des sommes engagées par la majorité des grandes entreprises pour acquérir de nouveaux outils de fabrication plus performants ne compense encore que partiellement la faiblesse des investissements des PMI. Ces dernières conservent un retard significatif en matière de modernisation de leurs équipements.

LA TAILLE MODESTE DE LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES ENTREPRISES LIMITE LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DU SECTEUR

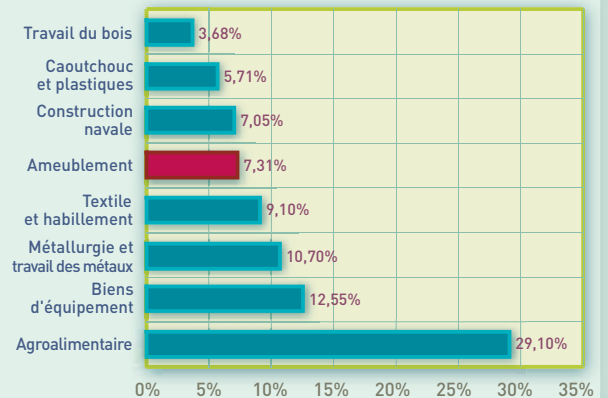
Le taux d'exportation des entreprises de l'ameublement (14,6 % du chiffre d'affaires) se situe à un niveau légèrement inférieur à la moyenne de l'industrie vendéenne (16 % du chiffre d'affaires). La taille modeste de la très grande majorité des fabricants de mobiliers du département constitue un frein au développement des ventes extérieures. La part du chiffre d'affaires du secteur réalisé à l'étranger repose essentiellement sur l'activité de quelques grandes sociétés dont la très grande majorité appartient à l'industrie des meubles meublants. Les opérateurs de cette branche réalisent 84 % des exportations de mobilier du département, loin devant les fabricants de meubles de cuisine (9,7 %) et de bureau (3,3 %).

PART DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS SELON LES SOUS-SECTEURS



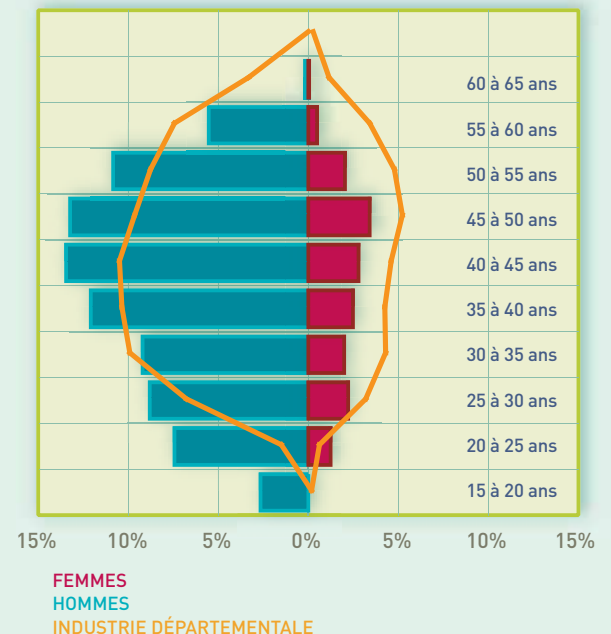
Sources : INSEE (Fichier Sirene 2003) - UNEDIC (Fichier Unistatis 2003)

PART DU SECTEUR DANS LE TOTAL DES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'INDUSTRIE



Source : UNEDIC (Fichier Unistatis 2003)

STRUCTURE PAR ÂGE DES EFFECTIFS SALARIÉS



Source : INSEE (Fichier DADS 2002)

L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT VENDÉENNE MAINTIEN UN BON NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ

En dépit du manque de dynamisme de la consommation des ménages et de la concurrence de plus en plus forte des pays à bas salaires, l'industrie de l'ameublement vendéenne a maintenu un rythme de progression de son activité particulièrement soutenu. Entre 2000 et 2003, le chiffre d'affaires des fabricants de mobilier du département a augmenté de 20,7 %, soit à un rythme plus de trois fois supérieur à celui de leurs homologues français (+5,5 %).

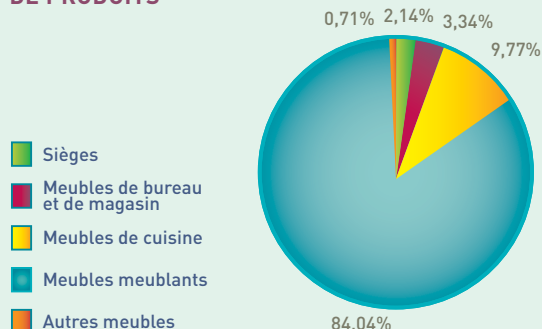
Au cours de cette même période, les ventes à l'étranger du secteur de l'ameublement vendéen ont connu une évolution extrêmement défavorable. Le montant des exportations de meubles du département a chuté de 24,9 %.

Malgré la forte croissance de leur chiffre d'affaires, les entreprises vendéennes ont également enregistré une légère diminution de leurs effectifs. Entre 1998 et 2003, le nombre des salariés de l'ameublement a régressé de 5,9 % dans le département. L'évolution observée en Vendée est quasiment identique à celle constatée sur l'ensemble du territoire national (-4,2 %).

PRINCIPAUX LEADERS DU SECTEUR

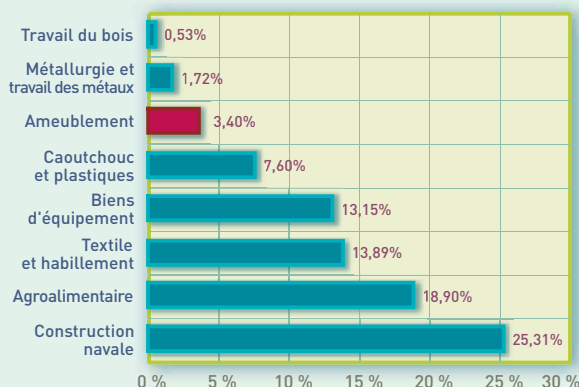
<p>GAUTIER France Activité principale : Conception, fabrication et commercialisation de meubles contemporains Effectifs : 1 050 Implantation : Le Boupère - Chantonnay</p>
<p>CUISINES & BAINS INDUSTRIES (Arthur Bonnet, Comera) Activité principale : Fabrication de meubles de cuisine et de meubles de salle de bains Effectifs : 480 Implantation : St Philbert de Bouaine</p>
<p>FORÈGE Activité principale : Fabrication de meubles de style et contemporains Effectifs : 470 Implantation : Treize Septiers - La Gaubretière</p>
<p>HAWORTH France Activité principale : Fabrication, vente et agencement de mobiliers de bureau Effectifs : 258 Implantation : St Hilaire de Loulay</p>
<p>RESISTUB Activité principale : Fabrication de lits métal et accessoires de mobiliers urbains Effectifs : 166 Implantation : La Mothe Achard</p>

STRUCTURE DES EXPORTATIONS PAR TYPE DE PRODUITS



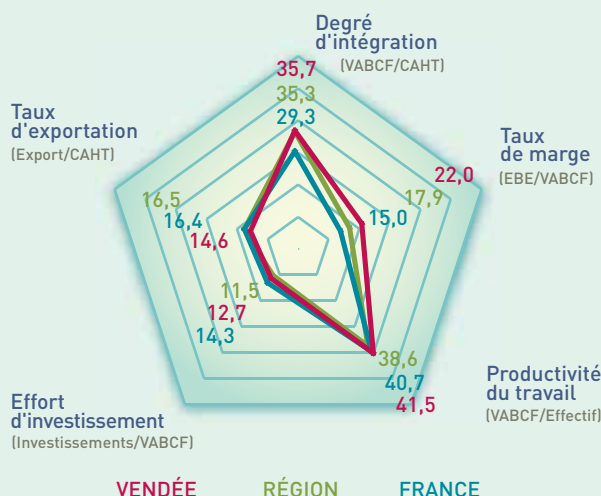
Source : Direction Régionale des Douanes des Pays de La Loire (Résultats 2003)

PART DES EXPORTATIONS DU SECTEUR DANS LE TOTAL DES EXPORTATIONS VENDÉENNES



Source : Direction Régionale des Douanes des Pays de La Loire (Résultats 2003)

PRINCIPAUX RATIOS ÉCONOMIQUES



VABCF : Valeur ajoutée brute au coût des facteurs de production
 CAHT : Chiffre d'affaires hors taxe
 EBE : Excédent brut d'exploitation

Source : Banque de France (Statistiques d'entreprises 2003)